

GT stratégie – 13 novembre 2014

COMPTE RENDU

Présences :

Pour la CLDR : voir liste en annexe

Pour le bureau d'études Lacasse : Valentin Laborey, auteur de programme

Pour la FRW : Noëlle Vliegen, Anne Klein, Géraldine Blavier, Mathilde Pauqué

Pour le GAL : Nathalie Malmedier

Ordre du jour

Accueil - **APERO**

1. Introduction
2. Intervention de M. Laffut sur « les indices de bien-être » - **PLAT**
3. Intervention de JM Lex sur « le développement durable » - **DESSERT /CAFE**
4. Travail sur la stratégie

1. Introduction

Cette réunion n'était pas une réunion officielle de CLDR mais un Groupe de Travail Stratégie ouvert aux seuls membres CLDR, sans obligation de présence.

Concomitamment à l'intervention de deux experts, un repas convivial a été partagé.

Michel Laffut et Jean-Michel Lex, les deux experts, ont partagé avec nous leurs réflexions sur le travail mené (c'est-à-dire sur le document « stratégie » amendé sur base des deux réunions de CLDR précédentes). Un regard extérieur bienveillant et bienvenu pour améliorer la stratégie de développement de la commune.

S'en est suivi, un débat avec les membres afin d'éclaircir quelques points de la stratégie.

Voir PPT

2. Intervention de Michel Laffut sur « les indices de bien-être »

Le gouvernement wallon a demandé à l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (Iweps) de lui fournir une palette d'indices qui peuvent témoigner de l'état réel de la société wallonne ; sécurité routière, criminalité, revenus, places d'accueil pour la petite enfance, pollutions, accès à l'emploi, accès au logement (prix des terrains à bâtir), pourcentage de ménages monoparentaux, accès à la santé, désaffection électorale, accès à un commerce alimentaire de proximité ... Il s'agit d'une revue de détails des « facteurs favorables au bien-être ».

A la lumière de ces indices, M. Laffut a livré son analyse sur le travail (analyse stratégique) fourni par la CLDR. Il a mis en évidence que les préoccupations exprimées à Manhay s'inscrivent tout à fait dans celles recensées précédemment auprès d'autres communes.

Quelques particularités toutefois et éventuellement « absences » dans la stratégie manhaydoise ;

Particularités :

- Le rôle important du tourisme et du cadre « rural/forestier » de Manhay comme élément du cadre de vie mais aussi et surtout comme atout pour l'avenir.
- Une réelle interrogation, voire inquiétude, relative au développement économique et démographique.
- Besoin de renforcer l'identité des villages fusionnés et de la préserver dans le futur.

Absences (relatives) :

- La gestion du temps (et ses problèmes comme le partage du temps privé et professionnel et la mobilité) apparaît peu, alors qu'il y a sans doute une part importante de la population qui va travailler « ailleurs ».
- A première vue, peu de choses relatives à la mobilisation volontaire ou bénévole de la population, même si on croit pouvoir la deviner souvent entre les lignes. La mobilisation des ressources citoyennes est un atout non négligeable (mais attention aux excès) pour l'action et la cohésion.
- Peu de choses aussi sur le bien-être individuel et les sentiments personnels mais c'est normal car nous sommes dans un cadre d'action publique (notons toutefois le sentiment d'insécurité, notamment routière, qui relève de la crainte).
- Une enquête sur le bien-être des habitants (en quoi consiste-t-il et quel est son niveau) serait la bienvenue.

Voir PPT

Voir fiche communale de Manhay concernant l'ICBE

3. Intervention de Jean-Michel Lex sur « le développement durable (DD)»

Le développement durable répond à ces interrogations : Comment concilier progrès économique et social sans mettre en péril l'équilibre naturel de la planète ? Comment répartir les richesses entre les pays riches et ceux moins développés ? Et surtout, comment faire en sorte de léguer une terre en bonne santé à nos enfants ?

C'est pour apporter des réponses concrètes à ces questions qu'est né le concept de développement durable. Un concept que l'on résume aujourd'hui d'une simple phrase : "un développement qui répond au besoin du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs". Pour y parvenir, les entreprises, les pouvoirs publics et la société civile devront travailler main dans la main afin de réconcilier trois mondes qui se sont longtemps ignorés : l'économie, l'écologie et le social. À long terme, il n'y aura pas de développement possible s'il n'est pas économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement tolérable.

A la lumière des principes du développement durable, JM Lex a livré son analyse sur le travail (analyse stratégique) fourni par la CLDR.

JM Lex salue plusieurs éléments de la stratégie qui de son point de vue rencontre tout à fait les principes du DD ; « Des projets d'entraide et collectifs partagés et menés par les villageois chaque année », pour lui c'est fondamental comme objectif. « Mener une réflexion sur comment entrer en relation avec le centre de réfugiés de façon structurelle », un super projet de son point de vue. Au sujet de la menace « décrochage de la dimension citoyenne et collective de la part de certains habitants », JM Lex relève qu'effectivement, il est difficile de penser globalement, de se rendre compte qu'une idée personnelle doit pouvoir s'inscrire dans une démarche globale.

Concernant l'enjeu qui consiste à inciter à la participation et à l'engagement citoyen, l'orateur confirme que pour mener à bien un Agenda 21, on a besoin de l'implication de tous.

L'objectif d'introduire le développement durable au niveau scolaire est très pertinent afin d'induire dès l'enfance des comportements responsables.

Il salue également l'objectif « sensibiliser aux consommations équitables et produits locaux » en insistant sur l'aspect équitable pour les produits qu'on ne trouve pas au niveau local.

En regard du DD, il lui semble que l'objectif de « tirer parti des structures et infrastructures de loisirs, sports et culture existantes » est important.

La volonté de « diminuer la production de déchets sur le territoire » lui semble être capital dans le sens où d'un point de vue DD, dans un contexte de ressources limitées, il faut changer de regard sur les déchets, les considérer et les gérer comme des ressources à part entière.

Certains projets ne rencontrent pas son adhésion : « éduquer les élèves à ne pas jeter leurs déchets » ; selon lui, c'est un problème d'adulte, pas d'enfant. De même que l'installation de nasses à canettes n'est pas selon lui une bonne idée.

L'enjeu qui concerne la densification et le contrôle de l'urbanisation tout en conservant le caractère rural semble crucial à notre orateur, celui-ci nous faisant remarquer que le Bénélux présentait la plus grande surface bétonnée.

Au sujet de l'objectif qui consiste à créer de l'emploi local, de qualité, durable et peu délocalisable, JM Lex pense que la relocalisation de l'économie est un enjeu futur majeur.

L'orateur attire l'attention sur le fait que vouloir développer la surface dédiée aux acteurs économiques est un objectif qui se doit d'être assorti de conditions DD : veiller à la nature de la production des entreprises accueillies sur le territoire, voir les impacts en termes de mobilité, ...

L'idée d'encourager les symbioses économiques entre indépendants lui semble intéressant pour favoriser un développement endogène, partant des ressources locales.

Et enfin, le projet qui concerne la valorisation du lisier lui semble en contradiction avec le DD.

Voir PPT

4. Travail sur la stratégie

Lors des deux réunions de CLDR précédentes, des ateliers portant sur chacune des 8 thématiques ont permis aux membres d'amender la proposition de stratégie. Chaque membre ayant eu la possibilité de participer à 2 ateliers thématiques sur les 8.

Après intégrations des modifications, les agents FRW ont pointé des objectifs stratégiques ayant fait suffisamment débat au sein des ateliers pour mériter d'y revenir avec l'ensemble des membres CLDR.

Le but : approfondir le travail de réflexion, s'appropriier le sujet et valider une nouvelle formulation.

Pour ce faire, des informations objectives ont été apportées sur ces différents sujets, les membres étaient ensuite invités à se prononcer (via carton vert ou carton rouge) sur la nouvelle proposition d'objectif.

Ces cartons permettaient de sentir la tendance et de relancer le débat pour co-construire une formulation d'objectif avec les membres.

Ci-dessous, les points à débattre, la proposition FRW, le débat avec les membres et la proposition co-construite.

1. Thématique aménagement du territoire : nouvelle gérance urbanistique parcimonieuse (tout en conservant le caractère bu bâti)

Enjeux	Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels
Densifier et contrôler l'urbanisation en conservant le caractère rural	Gérer la réserve foncière de la commune de façon parcimonieuse en évitant le mitage du paysage(en tenant compte des formes d'habitats caractéristiques du milieu rural)	Nouvelle politique d'urbanisation partagée d'ici X ans
	<p>Conserver une mixité de fonctions (habitat, services et activités) pour une dynamique de vie au sein des villages</p> <p>Encourager une mixité des fonctions (habitat, services et activités) dans les lieux de centralité</p>	<p>X activités ou services déployés dans les villages d'ici X ans</p> <p>D'ici X ans, lieux de centralité identifiés et développement futur arrêté</p>
Faire de Manhay village un lieu de centralité	Développer commerces, services et équipements à Manhay village	X commerces, services et équipements installés à Manhay village d'ici X ans

Texte proposé en atelier - Proposition de remplacement par la FRW

Ni l'intitulé initial, ni la proposition FRW (en rouge) n'a suscité l'adhésion de tous les membres ; 22 cartons rouges pour la première, 15 cartons rouges pour la deuxième !

DEBAT/REMARQUES DES MEMBRES

- L'attention a été portée sur les maisons 4 façades mais il est également important de mettre en avant le caractère architectural propre des maisons dans les villages, de manière à coller à l'identité villageoise. Il faut faire attention aux nouvelles constructions modernes qui ne cadrent pas avec cet esprit de village.
- L'encouragement de constructions 4 façades est important pour rester dans un cadre de vie agréable, garder de beaux points de vues, permettre aux enfants de jouer dehors. Les habitations groupées, mitoyennes, ont leur place en milieu urbain.
- Au plan de secteur, quelles sont les zones où il est autorisé de construire des habitations 4 façades ? Il faut également faire attention aux zones inondables.
- Une maison « 4 façades » coûte évidemment plus cher qu'une maison mitoyenne, pour l'infrastructure, mais aussi à la réalisation et à l'entretien. Il est donc presque inespéré de voir encore fleurir des 4 façades en pierres du pays rappelant les fermes de caractère d'époque tant les prix sont inabordables. Peur que les petits budgets soient exclus des villages.
- Il faut encourager la densification mais pas y contraindre.
- Serait-il possible d'obtenir plus d'information sur le terme « parcimonie » ?
- Sans passer par la modification du plan de secteur, il paraît impossible d'empêcher les gens de vendre leurs parcelles à bâtir.
- Plutôt que de penser à densifier, pourquoi ne pas déjà revaloriser l'existant ? Beaucoup de logements dans les centres des villages ont été abandonnés, et ce type de logement intéresserait très fort des ménages à petit budget.
- L'habitat groupé peut être envisagé près d'un lieu de centralité mais pas dans les villages, au risque de dénaturiser ceux-ci.

- Le terme centralité est-il bien clair et bien défini ? Ne serait-ce qu'au niveau de la Région Wallonne ?
- Il est difficile de mettre dans un pot commun tous les types de services, une différenciation s'impose.
- Qu'entendez-vous par « encourager », et comment faire ?
- Quels seront les moyens qui permettront d'encourager les indépendants ?
- Lorsque le Ministre Henry a, à l'époque, demandé aux communes de désigner quels étaient les villages considérés comme « noyaux de centralité », celles-ci y ont vu une volonté politique de ne plus accorder de subventions qu'à ces pôles de centralité, au détriment du reste du territoire.
- Il faut identifier d'autres lieux de centralité que Manhay village, après une réflexion plus globale.
- Chacun village doit avoir un point fort, être source d'attractivité.
- Pour les personnes à mobilité réduite, envisager une offre de commerces ambulants permettant de livrer à domicile ou au centre des villages. Penser un réseau solidaire de lancement de nouvelles dynamiques (livraisons, dépôt de denrées dans chaque village,...)
- Il faut toutefois permettre à chacun de développer son activité au sein de son village sans le contraindre à aller ailleurs.
- Est-on persuadé de la rentabilité de la création de nouveaux commerces à Manhay ? Quel pourcentage de la population ira y faire ses courses ?
- Dans le cadre de cette stratégie, il faudra bien distinguer 2 types de services :
 - Les services privés, qui auront le choix du lieu où ils désirent s'implanter.
 - Les services publics, qui seront développés selon un processus de centralisation.
- A trop vouloir développer cette centralité, il ne faudra pas tomber dans le piège des gros centres commerciaux.

DECISION

Enjeux	Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels
Densifier et contrôler l'urbanisation en conservant le caractère rural	Gérer la réserve foncière de la commune de façon parcimonieuse en évitant le mitage du paysage (en tenant compte des formes d'habitats caractéristiques du milieu rural)	Nouvelle politique d'urbanisation partagée d'ici X ans
	Conserver une mixité de fonctions (habitat, services et activités) pour une dynamique de vie au sein des villages Encourager une mixité des fonctions (habitat, services et activités) dans les lieux de centralité	X activités ou services déployés dans les villages d'ici X ans D'ici X ans, lieux de centralité identifiés et développement futur arrêté
Faire de Manhay village un lieu de centralité	Encourager le développement des commerces, services et équipements à Manhay village (tout en permettant leur développement dans les villages)	X commerces, services et équipements installés à Manhay village d'ici X ans

Suppression des deux intitulés de départ et des propositions FRW. La CLDR demande à la FRW de faire une nouvelle proposition hors réunion (voir ci-dessus en jaune). Modification et ajout dans la ligne juste dessous qui concerne Manhay lieu de centralité.

Développer les liens et la solidarité intergénérationnelle	X occasions ou activités suscitant la mise en contact intergénérationnelle chaque année	Organiser des aides sur la gestion des télécommunications Instaurer des visites de bénévoles auprès des personnes seules
	X initiatives solidaires vis-à-vis des villageois décentrés et peu mobiles d'ici X ans	Identifier les demandeurs potentiels et créer un réseau solidaire dans les villages (acheminement des courses, covoiturage vers les commerces, ..)

Ajouts, dans la thématique service de propositions concernant la solidarité.

2. Thématique économie : rationalisation de l'espace économique

Enjeux	Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels
Pérenniser et amplifier la dynamique économique locale et diminuer le nombre de demandeurs d'emploi manhaydois	Créer de l'emploi local, de qualité, durable, peu délocalisable	X ha supplémentaires occupés par des acteurs économiques dans X ans
		Optimisation de l'utilisation des PAE d'ici X ans
		Un commerce local redéployé d'ici X ans
		Une durée de séjour des touristes sur le territoire multipliée par X dans X ans
	S'appuyer sur les ressources locales comme tremplin économique	...
	Capter les dépenses de consommation des locaux	...
	Favoriser la cohabitation entre acteurs économiques et villageois	Nuisances sous contrôle d'ici X ans

Texte proposé en atelier - Proposition de remplacement par la FRW

Ni l'intitulé initial, ni la proposition FRW -n'a suscité l'adhésion de tous les membres.

DEBAT

- Il ne faut pas restreindre/rationaliser l'espace économique mais mieux l'encadrer.

DECISION

Enjeux	Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels
Pérenniser et amplifier la dynamique économique locale et diminuer le nombre de demandeurs d'emploi manhaydois	Créer de l'emploi local, de qualité, durable, peu délocalisable	X.HA supplémentaires occupés par des acteurs économiques dans X ans
		Optimisation de l'utilisation des PAE d'ici X ans
		Développer durablement l'espace affecté aux acteurs économiques
		Un commerce local redéployé d'ici X ans
		Une durée de séjour des touristes sur le territoire multipliée par X dans X ans
		Des infrastructures de soutien à l'emploi aménagées d'ici X ans
	S'appuyer sur les ressources locales comme tremplin économique	...
	Capter les dépenses de consommation des locaux	...
	Favoriser la cohabitation entre acteurs économiques et villageois	Nuisances sous contrôle d'ici X ans

Tout le monde s'est accordé sur «Développer durablement l'espace affecté aux acteurs économiques» (jaune fluo). Après la CLDR, JM Lex nous a fait remarquer que "développer durablement" ne voulait rien dire . Dès lors, nous avons relu toutes les données de cette thématique pour nous rendre compte qu'à notre sens, tout y était, les orientations, objectifs et projets étaient suffisamment complets pour ne pas devoir y ajouter des compléments. Dès lors, la proposition FRW (hors réunion) est de supprimer cet objectif opérationnel.

3. Thématique identité, tourisme,...

Améliorer l'attractivité de la commune pour attirer et fidéliser une clientèle touristique ciblée	Développer un tourisme de niche, durable, de qualité, qui s'appuie sur les ressources (physiques , humaines et patrimoniales) spécifiques du territoire	Un ou des levier(s) d'attractivité touristique identifiés d'ici X ans permettant la multiplication par x (ou la stabilisation) du nombre de touristes (dans le cadre d'un tourisme doux) d'ici X ans Un ou des levier(s) d'attractivité touristique identifiés d'ici X ans permettant que les touristes génèrent davantage de retombées économiques tout en limitant les nuisances sur le territoire de Manhay
---	---	---

Texte proposé en atelier - Proposition de remplacement

DEBAT

- Pourquoi devrait-on uniquement stabiliser le tourisme et pas l'augmenter ? Le mot « actuel » est de trop, puisqu'on envisage d'augmenter le nombre de touristes à venir.
- Quels moyens vont être mis en œuvre pour limiter les nuisances dues aux activités touristiques ?
- Le tourisme doit être intégré à la vie du village et pas l'inverse or il semble que ce soit le cas actuellement.

DECISION

Proposition de remplacement adoptée

4. En ce qui concerne les sentiers, les membres suggèrent la modification suivante :

Constitution d'un réseau pédestre efficient et consensuel liaisonnant villages et communes proches	Repenser et recréer entretenir un réseau de chemins et sentiers qui réponde aux besoins en matières de mobilité douce et de balades pour les locaux et les touristes	Un réseau restructuré d'ici X ans
		Un réseau opérationnel et entretenu
		Un réseau connu et promotionné auprès des habitants et des touristes d'ici X ans

DEBAT et DECISION

- Changer les termes de la phrase : il faut repenser et ENTRETENIR (pas recréer).
- Il faut également établir une corrélation entre les sentiers et la politique régionale concernant le tourisme de manière à susciter un réel intérêt touristique.
- Au niveau touristique, relier certains sentiers balisés au parc naturel Chlorophyle.
- Il ne faudra rouvrir que les sentiers UTILES à la mobilité (+ les sentiers touristiques).

Agenda

CLDR de validation définitive de la stratégie jeudi 11 décembre

Validation de la stratégie par le conseil communal

2015

CLDR : priorisation des projets

« Groupes projets » ouverts à la population

Pour la FRW,

Verre de l'amitié

Anne Klein

Le power point présenté en réunion et les autres documents sont disponibles sur le site internet communal ou en version papier sur demande à l'administration communale.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question.

Administration communale : Stéphanie Hoheiser, 086/45 03 19, stephanie.hoheiser@manhay.org

Fondation Rurale de Wallonie, 3 Rue Géréon, 4950 Faymonville

Anne Klein: 080/29 11 22, a.klein@frw.be ou Noëlle Vliegen: 080/29 11 29, n.vliegen@frw.be

Membres effectifs		Membres suppléants	
Pour les représentants du Conseil communal		Pour les représentants du Conseil communal	
Président: Mr Robert WUIDAR	p	Mr Stéphane WILKIN	E
Mr Pierre HUBIN	p		
Mr Geoffrey HUET	p	Mr Jacques POTTIER	E
Pour les représentants de la population		Pour les représentants de la population	
Mr Nicolas ANDRE	p	Mme Anne BERNARD	p
Mme Sylvie BURTON	p	Mr Stéphane CAREME	A
Mme Aline CLESSE	p	Mme Marielle CONRAD	p
Mr Benoît CORNET	p	Mr Roger CORNET	E
Mr Fabian COURARD	E	Mr Gabriel DEHARRE	E
Mr Jean-Luc DELAFONTAINE	p	Mr Christian DELANDE	p
Mr Barthélémy DEMOITIE	E	Mr Dominique DERENNE	E
Mme Marie-Caroline DETROZ	p	Mr Thierry DETROZ	E
Mme Maëlle DUFRASNE	A	Mme Brigitte EMONDS-ALT	p
Mme Franca ETIENNE	p	Mme Anne FAGNANT	p
Mme Josiane FONCK	p	Mme Anne GILLARD	E
Mr Patrick GILLARD	p	Mr Pierre-Emmanuel GILLARD	p
Mme Martine GROGNARD	p	Mme Anne HUBERT	p
Mme Marie-Thérèse HUBERT	p	Mme Jocelyne JACOBS	p
Mr Philippe KREINS	p	Mr Philippe LAVAL	p
Mr Emmanuel LEBOUTTE	p	Mr Damien LECART	p
Mr Jacques LESENFANTS	p	Mr Maxime LESENFANTS	p
Mr Michel LESENFANTS	p	Mr Alain LIBAR	A
Mme Monique LIBOTTE	p	Mme Dominique MATHIEU	A
Mr Alain NEUVILLE	A	Mr Fabrice PETIT	p
Mr Joseph PIERRET	p	Mme Edith PIRET	p
Mme Annette PIROTTE	E	Mr Marc POTTIER	A
Mr Marc QUETIN	p	Mme Christelle RADLOWSKI	A
Mr Laurent REYNDERS	p	Mme Sylvana SANDRI	p
Mr Vincent SEPULT	p	Mr José TASSIGNY	p
Mme Marilyn TASSIGNY	A	Mr Frédéric TODESCO	A
Mme Maggy VAN LEERBERGHE	A	Mr Philippe WUIDAR	p
Invités		Invités	
Mme BERNIER Manon	p	Mr Arnaud ENGLEBERT	E
Mme MUHLEN Nancy	A	Mme Vanessa SALERNO	E

Légende :

P : présent

E : absent et excusé

A : absent non excusé